

LES SITES BINANCE-INVESTISSEMENTS.COM - SOGE-MARCHE.COM

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans des placements numériques. C'est le premier que nous identifions. Nous déconseillons tout contact tant ce domaine d'investissement est spécial.

Les sites internet

Le site [binance-investissement.com](https://binance-investissements.com)

Il a été créé le 23/11/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/binance-investissements.com>

Le site soge-marche.com

Il a été créé le 27/08/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/soge-marche.com>

Nos recherches :

Seuls les noms de domaine ont été déposés. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu recueillir des informations. Nous avons regroupé les informations sur ces deux sites

compte tenu des liens découverts.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 78 36 15

Le numéro 01 88 83 87 81

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

capital-container.com 01 88 83 87 67

primo-groupe.fr 01 88 83 87 69

soge-marche.com 01 88 83 87 81

maisondefamille-europe.com 01 88 83 87 92

groupe-afer.com 01 88 83 87 94

optimep-4.com 01 88 83 87 94

optimep-4.com 01 88 83 87 98

Il a fait l'objet de plusieurs alertes :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/414277>

<https://www.scamdoc.com/fr/view/697466>

Le mail

Nous publions un mail envoyé à un consommateur :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/Le-mail-de-presentation-du-site-binance-investissements.pdf>

Le produit

Nous publions la plaquette de présentation :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/La-plaquette-de-presentation-du-site-binance-investissements.com_.pdf

Vous allez découvrir la complexité de ce placement ! Nous déconseillons tout investissement.

Le site soge-marche.com propose aussi des chambres d'ehpads... Nous publions le résultat de nos recherches avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/placements-atypiques/les-sites-binance-investissements-com-soge-marche-c>

[om/](#)

Il est sur la liste noire du site [abe-infoservice.fr](#) depuis le 29/03/2022 :

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Le contrat

Il est proposé de souscrire un contrat appelé "livret découverte 30 jours"

Les conditions générales contiennent une "pépite"...que' nous publions ci-dessous :

"La présente convention est soumise à la loi britannique et à la compétence des tribunaux anglais, ou européens"

Nous avons du mal à comprendre le sens... Il faudrait que les escrocs découvrent que le BREXIT a vu le départ de l'Angleterre !

Le taux de rémunération est de 0.63 net PAR MOIS !

*3.5.1 Taux de rémunération : Le montant total du dépôt, sur la durée convenue, est rémunéré au **taux de rendement mensuel net de 0.63%, frais de gestion prélevés à la source**. Le barème de taux est garanti jusqu'à l'échéance du contrat. Le taux est évolutif à la hausse uniquement en fonction des cours du marché. "*

NDLR : Le gras a été ajouté par nos soins.

Les informations juridiques

Le site a usurpé le nom de la société binance qui est très connue dans le domaine des cryptomonnaies. Nous publions le lien vers le vrai site :

<https://www.binance.com/en/nft/home>

Il en est de même pour le site [soge-marche.com](#).

Les règlements

Le site utilise :

Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0018 0003 5483 7364 0204 1

Conclusion :

Ces sites appartiennent aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites cités dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des

actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

